

22.09.2020 - 14:10 Uhr

Communiqué de presse : " La peur du coronavirus pourrait dissuader de nombreux assurés d'augmenter leur franchise "

Communiqué de presse

Comparis sur les primes 2021 dans l'assurance de base

" La peur du coronavirus pourrait dissuader de nombreux assurés d'augmenter leur franchise "

En 2021, l'augmentation moyenne des primes dans l'assurance de base sera de 0,5 % seulement. Les écarts entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées restent néanmoins très marqués au sein des cantons et des régions de primes. " Pour de nombreuses personnes dont les rentrées d'argent sont en baisse à cause du coronavirus, le poids des primes va quand même augmenter significativement ", avertit Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. " La peur d'être infectés par le coronavirus pourrait dissuader de nombreux assurés d'augmenter leur franchise "

Zurich, le 22 septembre 2020 - Les primes de l'assurance maladie 2020/2021, en hausse de 0,5 % par rapport à 2019/2020, augmentent moins vite cette année encore et pour la deuxième fois consécutive que les coûts des prestations médicales assurées, lesquels ont en effet grimpé d'environ 3 % sur chacune des périodes considérées. C'est ce que révèle l'analyse* menée par le Centre de recherches conjoncturelles KOF pour le compte du comparateur sur Internet comparis.ch.

Coronavirus : charge des primes en hausse pour de nombreux assurés

Dans les sondages**, de nombreux assurés se plaignent des primes maladie trop élevées. " Or, pour de nombreuses personnes dont les rentrées d'argent sont en baisse à cause du coronavirus, le poids de ces primes va augmenter significativement ", avertit Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Une observation corroborée par une analyse*** réalisée par Comparis début septembre : dans le pire des cas, les primes de l'assurance de base la plus chère représentent jusqu'à 16 % des dépenses des ménages.

" La peur d'être infectés par le coronavirus pourrait dissuader de nombreux assurés d'augmenter leur franchise ", craint l'expert, qui estime aussi que bien souvent, les assurés n'ont pas la moindre idée des économies qu'ils pourraient réaliser, ou pensent que comparer et changer de caisse maladie prend nettement plus de temps que ce n'est véritablement le cas.

D'importants écarts de primes dus à des réserves plus ou moins confortables

Les chiffres relatifs aux prestations médicales décomptées cette année par les caisses maladie le montrent : les baisses de chiffre d'affaires ont certes été abruptes pour certains prestataires pendant le confinement, mais sur l'année, le coronavirus ne donnera pas un coup de frein sensible à la hausse des coûts.

" Compte tenu de la situation, la seule façon pour que les primes augmentent moins vite que les coûts est que les assureurs puisent dans leurs réserves ", estime Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. C'est précisément le cas cette année. En moyenne, les primes de l'assurance de base grimperont de 0,5 % en 2021. Le Conseil fédéral l'a annoncé aujourd'hui.

La plupart des caisses peuvent se permettre de puiser dans leurs réserves, qui s'élevaient début 2020 à plus de 8 milliards de francs au total. " Toutes les caisses n'étant pas dans la même situation financière, les écarts entre les primes les plus élevées et les primes les plus basses restent très marqués au sein des cantons et des régions de primes ", fait observer F. Schneuwly. Et les économies qu'il est possible de réaliser sur son assurance maladie obligatoire sont proportionnelles à ces écarts, estime l'expert.

Il n'y a pas que le prix qui compte

Si une prime est avantageuse, cela ne veut pas dire pour autant qu'elle est satisfaisante du point de vue d'une qualité de service irréprochable. Car, si dans l'assurance de base les caisses maladie proposent toutes les mêmes prestations, elles n'offrent pas toutes le même niveau de service à leurs clients. En effet, les caisses maladie les plus avantageuses sont avant tout celles qui demandent à leurs assurés d'avancer le montant de leurs factures médicales (principe du " tiers garant "). " Il est conseillé aux personnes ayant des budgets serrés et des frais médicaux élevés de bien se renseigner sur les modalités de décompte et de remboursement avant de changer de caisse ", recommande F. Schneuwly. Les notes de satisfaction client sont aussi un élément qui fournit une bonne base d'appréciation en ce qui concerne la qualité d'une (nouvelle/autre) caisse maladie.

* Prévisions des coûts de santé du KOF :

<https://fr.comparis.ch/comparis/press/medienmitteilungen/artikel/2019/krankenkasse/prognose-gesundheitsausgaben-kof/2020-2021>

** <https://www.srf.ch/radio-srf-1/radio-srf-1/steigende-praemien-schuldenfalle-krankenkasse-brauchs-mehr-praemienverbilligungen> (émission en allemand)

*** Analyse Comparis sur l'augmentation des primes

<https://fr.comparis.ch/comparis/press/medienmitteilungen/artikel/2020/krankenkasse/praemienlast/wird-wegen-corona-groesser>

Pour plus d'informations
Felix Schneuwly
Expert en assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelques 180 collaborateurs à Zurich.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100855867> abgerufen werden.